FESTIVAL DE GEOPOLITIQUE

Vendredi 15 mars 2019

Europe de la défense ou défense de l'Europe ?

Pr. Jean-Jacques ROCHE
Directeur de la formation, des études et de la recherche

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

- **L'Europe a été bâtie par des pacifistes qui ont résolument laissé de côté la dimension militaire**
- **Tous les projets d'unité européenne depuis Sully et Podiebrad sont nés de la nécessité de faire face à un ennemi; il en est de même avec les Communautés apparues par crainte de la menace soviétique;**
- **Comment unir 27 pays aux histoires divergentes ? Si les intérêts sont définis par les identités, il est impossible de définir des intérêts vitaux communs**
- **Et pourtant, l'Europe de la défense – ou la défense de l'Europe – progresse : multiplication des opérations militaires sur des théâtres étrangers, création de l'AED, clause de sécurité et de défense de l'article 42§7 du Traité de Lisbonne, premier conseil de défense en 2013, lancement en 2017 de la première CSP, création du FED…**

I - HANDICAPS ET CONTRAINTES

A – La géographie
B - L'histoire
C – Les institutions
D – Les identités et les perceptions

Les contraintes géographiques

- **Les contraintes géographiques sont les interactions « *des éléments naturels et un milieu organisé par l'homme. Elles se situent dans l'échelle des valeurs, non à égalité avec l'homme mais à égalité avec les autres contraintes socio-économiques* » (J-P. Marchand)**

- **Ces contraintes**
  1. **façonnent les identités et la culture (André Siegfried) ;**
  2. **mais l'environnement politique l'emporte pourtant sur le milieu naturel (sauf peut-être dans le cas des îles) : « *The environment may influence the general outline of the State policy but not its specific responses.* » (R. Jervis).**

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

Les contraintes historiques

- **Le précédent de la Communauté européenne de défense (Plan Pleven de 1950) ;**
- **Le précédent des Plans Fouchet de 1961 et de 1962;**
- **La division Vieille Europe (Allemagne, France) et Nouvelle Europe (G-B, Espagne, Italie, Pologne) durant la guerre du Golfe (2003) ;**
- **La dissuasion (France et G-B *vs* tous les autres)**
- **L'Afrique et les OPEX : héritage colonial de la France**

Les institutions

- **La défense comme domaine réservé de l'exécutif (France) ou l'armée parlementaire (Allemagne) ;**
- **La neutralité : Autriche, Irlande, Suède, Finlande ;**
- **La conception de l'Union européenne : zone de libre-échange (G-B), fédération d'Etats nations (France), approche fédéraliste ;**
- **Les relations à l'OTAN**
  - **Pro-otaniens : G-B, Pays-Bas, Pologne, Etats baltes**
  - **Pro-Américains : Allemagne**
  - **Attitude ambigüe : France**

Les perceptions et les identités

- **Europe de la défense (France) ou défense de l'Union européenne (Allemagne) ;**
- **Europe puissance (France en opposition à la totalité de ses voisins) ;**
- **Sécurité globale : consolidation pour l'Allemagne ; consolidation + sécurisation pour la France.**

Conséquences : « un géant économique, un nain politique, une larve militaire » (Marc Eyskens 1990)

- **USA : 1,4 millions de militaires pour 325 millions d'habitants contre 2 millions pour l'UE avec 511 millions d'habitants (GB inclue) ;**
- **Budget militaire USA 2017: 683 milliards $ (717 en 2019) contre 242 pour l'UE ;**
- **En 2017, 200 000 soldats américains étaient déployés à l'étranger dans 800 bases militaires et 177 pays. En 2017, l'Europe avait déployé 5000 hommes dans 10 missions, dont 6 militaires ;**
- **178 systèmes d'armes différents pour l'UE contre 13 aux Etats-Unis ;**
- **Dans le top 10 des industries d'armement dans le monde, les Etats-Unis placent 7 entreprises contre 3 pour l'Europe.**
- **En 2002, la Pologne opte pour le F16 et en 2016 annule le contrat Caracal. En 2018, la Belgique choisit le F35 US.**

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

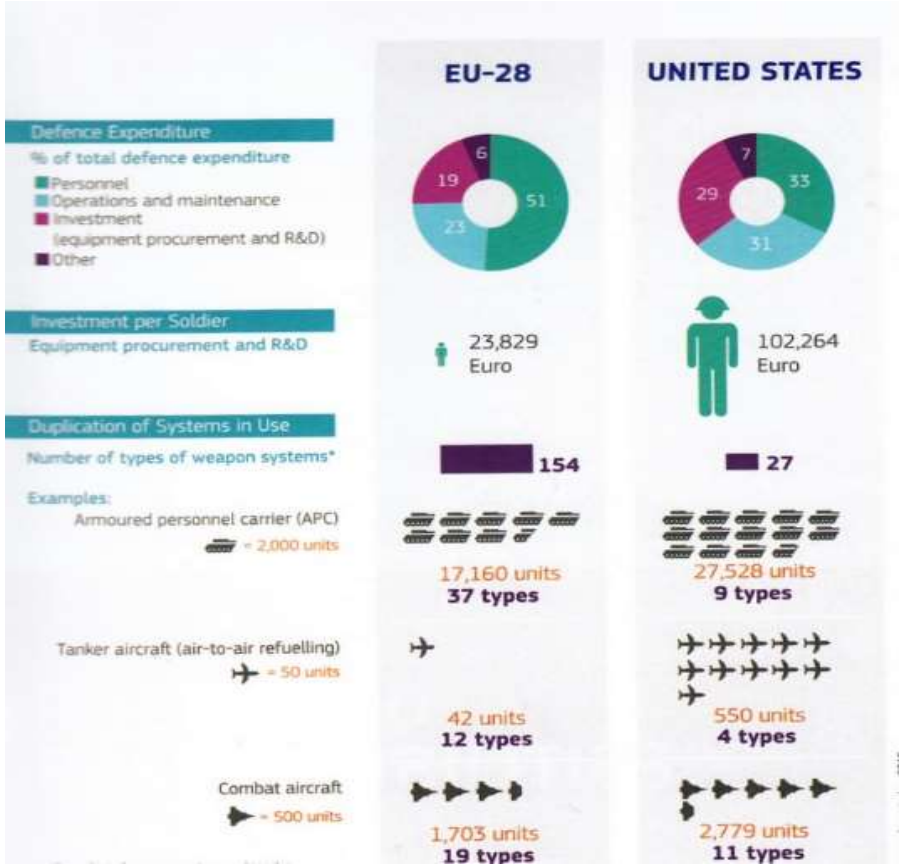

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

Evolution du nombre de personnel des forces armées des pays de l'Union européenne

Depuis 1985, les effectifs des forces armées sont passés de 3 millions à 2 millions en 2014. Soit une baisse de personnel de 37,28%.

Source: Banque mondiale Récupérez les données

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

Evolution des dépenses militaires des pays de l'Union européenne (en % du PIB)

En moins de 30 ans, les dépenses militaires de l'Union européenne sont passées de 2,79% du PIB en 1988 à 1,49% du PIB en 2015.

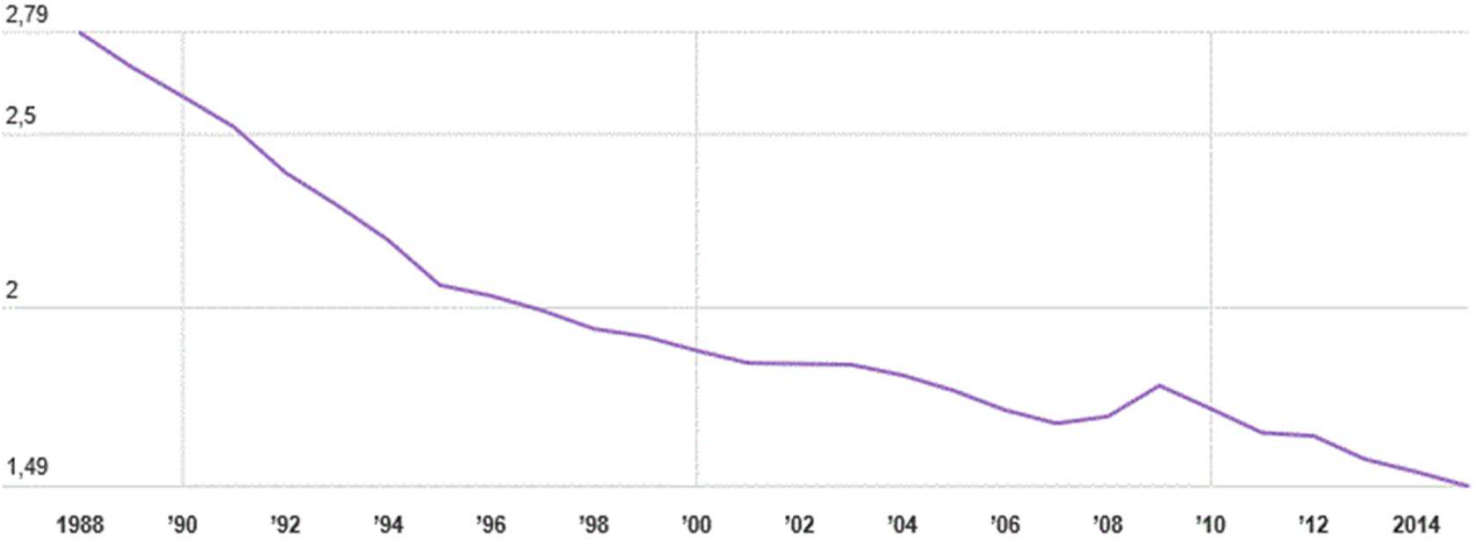

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

II – L'EVOLUTION DES CONCEPTIONS

- **Relance de l'Europe politique à partir du sommet de Luxembourg (1969) et de la déclaration d'identité européenne 1973 ;**
- **Il faudra attendre l'Acte Unique (1986) pour réintroduire les problématiques de sécurité et de défense dans la construction européenne;**
- **Paradoxe central : on répond aux dysfonctionnements constatés par un projet plus ambitieux que les textes existants**

- **Trois formulations successives :**
    - **L'UEO, comme bras armé de l'Europe**
    - **Le pilier européen de la défense**
    - **L'identité européenne de sécurité et de défense**

A. L'UEO comme bras armé de l'Europe

Suite à l'Acte Unique de février 1986

Double obligation d'information et de concertation concernant leurs initiatives diplomatiques dans le cadre de la Coopération Politique Européenne (CPE), les Etats étant invités à rechercher des positions communes

L'UEO a alors été considéré comme le bras armé de l'Europe

- **Plate-forme sur les intérêts européens en matière de sécurité (La Haye 27 octobre 1987) ;**
- **Héritage doctrinal : les missions de Petersberg de 1992 : 1. missions humanitaires et d'évacuation 2. missions de maintien de la paix 3. missions d'imposition de la paix**
- **Mais absence de sécurité collective.**

B. Le pilier européen de sécurité et de défense

- **Paradoxe : les obligations de la CPE n'ont pas été respectées (cf. Mitterrand à Sarajevo en juin 1992) mais on s'engage plus avant avec le Traité de Maastricht (février 1992);**
- **La CPE se transforme en Politique Européenne de Sécurité Commune (PESC – Titre V) ;**
- **Le Conseil fixe les orientations générales et les questions pouvant faire l'objet d'actions communes chargées de concrétiser l'unité diplomatique des Etats membres. Le parlement est consulté sur les principaux aspects de la PESC ;**
- **Article J-4 : inclut l'idée de prise en compte d'une « éventuelle définition d'une politique de défense commune »**

- **A la suite du sommet de l'OTAN de Washington (1999), l'accord de Berlin Plus placent à la disposition de l'UE les moyens logistiques de l'OTAN pour les opérations dans lesquelles l'OTAN ne serait pas engagée militairement.**
- **Premières opérations extérieures de l'UE dans le cadre des accords de Berlin Plus : transfert des missions de l'OTAN en Macédoine (2003) puis en Bosnie-Herzégovine (2004)**
- **Evolution à la suite des lacunes constatées durant la guerre dans l'ex-Yougoslavie. L'Angleterre se rapproche des Européens (Sommet de Saint-Malo de 1998). Les conseils de Cologne et d'Helsinki posent les fondations de la future ESDP.**
- **Mais aucune avancée lors du Traité d'Amsterdam (1999) à l'exception des missions de Petersberg qui deviennent des missions de l'UE**

C – L'Identité Européenne de Sécurité et de Défense

- **Fondement : Déclaration de Cologne de juin 1999**
- **Avancées lors du Traité de Nice (2001)**
  - **Création d'un Comité Politique de Sécurité (COPS) et d'un Comité des chefs d'Etat-Majors**
  - **Mise à la disposition de l'UE d'un corps d'armée (60.000 hommes) mobilisables en 60 jours. Transformation de l'Eurocorps basé sur la brigade franco-allemande créée en 1992 en Force d'Action Rapide**
  - **Capacités afférentes de logistiques et de commandement : 400 avions de combat et 100 navires**
- **Publication en 2003 de la Première Stratégie Européenne de Sécurité (embryon d'un Livre Blanc européen de la défense amendé en 2008).**

- **Mission autonome en Iturie (RDC) : Opération Artémis en 2003. Multiplication des opérations extérieures : 2008 Atalanta et Eufor.**
- **2004 : Création de l'Agence Européenne de Défense pour la mise en œuvre du *pooling and sharing***
- **Création en novembre 2004 de 13 groupes tactiques, embryon de la Force d'action rapide envisagée à Nice**
- **Mais**
  - **L'Europe se divise à propos du soutien à l'invasion de l'Irak par les Etats-Unis (division Nouvelle Europe et Vieille Europe)**
  - **Absence de participation des pays européens en Libye (opération initiée par la France et la Grande-Bretagne, l'Allemagne s'abstenant lors du vote de la résolution 1973 du 18 mars 2011)**
  - **Distance entre les engagements écrits et les engagements sur le terrain : l'UE n'a pu déployer que 11 hélicoptères au Tchad (EUFOR) en 2007 (dont deux loués par l'Irlande à une société privée).**

III – Des initiatives désordonnées

- **Le 13 novembre 2018, Angela Merkel déclare devant le Parlement européen : « *Nous devons élaborer une vision nous permettant d'arriver un jour à une véritable armée européenne, une armée qui compléterait l'Otan sans la remettre en cause… L'époque où nous pouvions sans problème compter sur d'autres est terminée* ».**
- **Mais papier d'Annegret Kramp-Karrenbauer du 10 mars 2019 dans lequel elle prend des distances avec l'approche du président français. Cet article souligne les contradictions françaises en insistant sur la dimension « polling of sovereignty » (le porte-avion commun) quand l'approche française reste celle d'une coopération entre Etats (volonté française de conserver son siège au P5).**
- **Le « couple » franco-allemand qui joue un rôle central dans la construction européenne retrouve ainsi face à ses contradictions classiques**
- **La question qui se pose concrètement est de savoir comment combiner la PESCO portée par l'Allemagne avec une vision tournée vers l'Europe centrale et ses débouchés industriels et l'E2I initiée par la France avec une conception plus politique et plus mondiale ?**

1.Le traité de Lisbonne

1. Adopté en 2007 à la suite du rejet de Traité constitutionnel en 2005
2. Création du Service d'Action Extérieur dirigé par un haut Représentant élu par le Conseil avec rang de vice-président de la Commission (mais choix de C. Ashton sans expérience)
3. Personnalité morale donnée à l'UE (qui se l'était auto-attribuée…)
4. Clause de sécurité et de défense de l'article 42 §7 : devoir d'assistance et de soutien

2.Le premier conseil de défense

1. Décembre 2013 : première réunion du Conseil sur les questions de défense et de sécurité depuis le traité de Lisbonne
2. Augmenter l'effectivité, la visibilité et l'impact de l'IESD en renforçant les capacités.
3. Renforcer la BITDE

3. L'utilisation de la clause de sécurité et de défense

1. Suite aux attentats du Bataclan de novembre 2015, la France demande l'aide et l'assistance des Etats membres
2. Utilisation souple de la solidarité en dehors de l'OTAN et de l'UE

4. La nouvelle Stratégie globale de L'UE

1. Présentée par Federica Mogherini en juin 2016 (au moment du Brexit)
2. Définit les intérêts commun des pays de l'UE dans le cadre d'une stratégie globale intégrant le bon voisinage, la bonne gouvernance et en s'appuyant sur les organisations régionales de sécurité

5. Le Brexit, une chance pour la défense de l'Europe

- **Démonstration que l'Europe est mortelle à la suite du référendum du 23 juin 2016**
- **Départ d'un pays atlantiste qui s'est toujours opposé à l'autonomie stratégique de l'Europe**
- **Paradoxalement, la défense devient pour les Anglais l'un des domaines dans lequel ils peuvent montrer leur attachement pour l'Europe : GB décidera en juin 2018 de participer à l'I2E proposé par la France**
- **Les accords franco-britanniques de Lancaster House (2/11/2010) comme l'un des volets de la défense de l'Europe (Force expéditionnaire commune interarmées)**
- **GB reste indispensable en matière de politique industrielle : en 2017, le Royaume-Uni demeure le plus grand producteur dans la région, avec un total de ventes d'armes s'élevant à 35,7 milliards de dollars ; et sept entreprises britanniques figurent dans le Top 100. BAE Systems, qui figure au 4° rang du Top 100, est le plus grand producteur d'armes du Royaume-Uni. Ses ventes d'armes ont augmenté de 3,3 % en 2017, soit 22,9 milliards de dollars. Rôle de MBDA, Rolls-Royce, GKN…**

6. La création du Fonds européen de défense

1. Création en juin 2017 dans le but de se concentrer les moyens sur les capacités.
2. 1 milliards d'euros par année à partir de 2020
3. En juillet 2018, la Commission annonces que l'investissement s'élèvera à 13 milliards d'euros entre 2021 et 2027
4. Essentiellement consacré à la recherche en matière de défense et à la mobilité militaire

7. La première CSP

1. 25 Etats s'engagent dans la première coopération structurée permanente en novembre 2017
2. A l'origine, 17 projets essentiellement capacitaires
3. 14 nouveaux projets en novembre 2018 qui intègrent une dimension plus opérationnelle : hélicoptères d'attaques, drones MALE

8. L'Initiative européenne d'intervention (E2I)

1. Présentée par le Président Macron lors de son discours à la Sorbonne de septembre 2017, adoptée en juin 2018 par 9 Etats (dont la Grande-Bretagne)
2. Vise à élaborer une culture stratégique commune
3. Fondée sur des scénarii réalistes d'intervention alliant anticipation stratégique, retex et appui aux opérations
4. Création d'une Académie européenne du renseignement

9. Discours d'Angela Merkel en faveur d'une armée européenne

1. Intervention devant le Parlement européen en novembre 2018
2. Appuie le projet français d'armée européenne
3. Proposition de créer un Conseil de sécurité européen
4. Principe de complémentarité avec l'OTAN

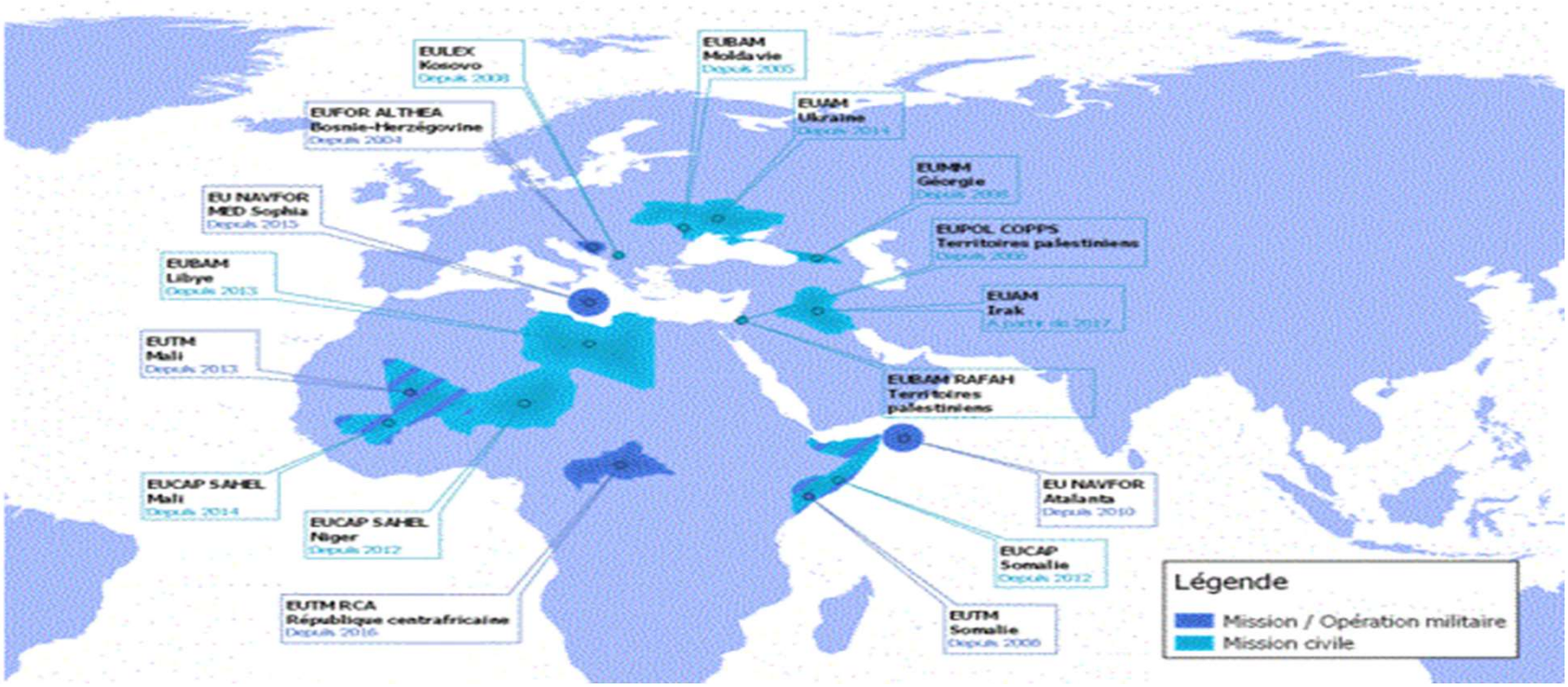

En septembre 2017, 2317 militaires étaient engagés sous la bannière européenne et 2220 civils engagés dans des opérations civiles

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

Conclusion

1. **Les questions demeurent nombreuses si l'on veut éviter d'avoir – au mieux – une armée de « casques bleus » : comment concilier PESCO et I2I ? Comment mettre en œuvre un mécanisme de décision politique efficace ? Quelles valeurs communes défendre ?**
2. **En tout état de cause :**
   a. **Les Europhiles devront accepter de renoncer à voir dans l'UE un OPNI post-moderne**
   b. **Les eurosceptiques devront se convaincre de l'utilité de l'intergouvernementalisme (pooling of sovereignty).**
3. **Pourquoi ne pas utiliser les instruments de l'intégration politique au profit de l'intégration militaire ? Création d'un IHEDE**